

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 07 février 2000 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etait absente Madame Jeannine Patry.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

12-2000 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est
adopté tel que présenté.

ADOPTE

13-2000 **ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du
10 janvier 2000 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

14-2000 **DEMANDE DE REDUCTION DE VITESSE - MINISTÈRE DES
TRANSPORTS**

ATTENDU les diverses demande de certain citoyen de la
Municipalité de Saint-Victor pour réduite la vitesse à
la sortie du village en allant vers Beauceville.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au Ministère des Transports de réduire la vitesse de 90 klm à 70 klm à partir du numéro civique 329 à 367 Rue Principale Saint-Victor.

ADOPTE

15-2000 **DEMANDE DE MADAME DORIS VEILLEUX**

ATTENDU la demande de Madame Doris Veilleux pour se faire rembourser trois (3) gilets à cause de l'eau.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la demande de Madame Doris Veilleux pour se faire rembourser une somme de 125,00 \$ pour trois (3) gilets est refusé, mais par contre la Municipalité va transférer sa demande à sa Compagnie d'assurance.

ADOPTE

31-2000 **DEMANDE A HYDRO-QUEBEC - POSE DE LUMINAIRE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor, demande à Hydro-Québec de bien vouloir venir faire l'installation d'un luminaire, sur l'entrée de la Rue Fortin qui est située sur la Route 108 ouest, comme le plan ci annexé à la résolution.

ADOPTE

17-2000 **BRAGADE AMBULANCIERE SAINT-JEAN - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ à la Campagne de financement de la Brigade ambulancière Saint-Jean division Chapman.

ADOPTE

18-2000 **PROJET DE SUBDIVISION - ANDRE LESSARD ET BRIGITTE LESSARD**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 399 pour créer le lot 399-5 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre Gérard Jacques, le 17 janvier 2000 sous le numéro 4563 de ses minutes. Le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

19-2000 **APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q.**

ATTENDU le projet de la Succession de Madame Claudette Champagne, a/s de Monsieur Denis Roy;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tout points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et, résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de la Succession de Madame Claudette Champagne a/s Monsieur Denis Roy et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles.

ADOPTE

31-2000 **NOMINATION DU GARDE FEU MUNICIPAL**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommé Monsieur Marc Bureau, 123 Rue Notre-Dame Saint-Victor G0M 2B0, pour la Municipalité de Saint-Victor. Un montant forfaitaire de 400,00 \$ lui sera versé pour ses services durant l'année 2000, soit au mois de décembre 2000.

ADOPTE

21-2000 **AVIS DE MOTION**

Monsieur Christian Roy, Conseiller, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement visant l'implantation de service de garde en garderie à l'intérieur de la zone R-5 malgré l'interdiction au règlement de zonage de la municipalité.

LE CONSEILLER

CHRISTIAN ROY

31-2000 **DEMANDE DE SOUMISSION POUR CHLORAGE D'EAU**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de demander des soumissions pour le chlorage
d'eau pour 2 puits de la Municipalité de Saint-Victor
à :

Noël Rochette et Fils Inc.
Construction Pro-Mon Inc.
R.J. Lévesque et Fils inc.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **CLORAGE D'EAU** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16 heures le 03 avril 2000 pour être ouvertes de le même jour à la séance du Conseil municipal. Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les détails pour la soumission sera fourni sur demande à la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

23-2000 **DEMANDE DE SOUMISSION POUR GENERATRICE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de demander des soumissions pour une
génératrice pour de la Municipalité de Saint-Victor à :

Noël Rochette et Fils Inc.

Pompaaction Inc.
Les Entreprises Marc Fontaine

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **GENERATRICE** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16 heures le 03 avril 2000 pour être ouvertes de le même jour à la séance du Conseil municipal. Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les détails pour la soumission sera fourni sur demande à la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

24-2000 **LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour
paiement :

1397	Hydro-Québec	2	939,22	\$
1398	Micheline Fecteau, Notaire		805,39	\$
1400	Les Consultants F.B.G.	3	388,10	\$
10	Québectel		14,90	\$
11	Québectel		209,38	\$
13	C.R.S.B.P.	8	033,85	\$
14	Téléphone Saint-Victor		769,02	\$
83	Armand Lapointe Equipement		72,82	\$
84	Ferme Fernand Plante		100,65	\$
85	Exc. André Gosselin		414,10	\$
86	Presse Commerce		164,49	\$
87	Wilson et Lafleur		42,80	\$
88	Québectel		34,45	\$
89	Cogéco Cable		50,26	\$
90	Beauce-Chaine	1	120,23	\$
91	Magasin Coop		155,63	\$
92	Garage André Plante		172,54	\$
93	Centre de Plongée de la Beauce		103,52	\$
94	Hydro-Québec	1	167,00	\$
1401	Hydro-Québec		172,28	\$
95	Camions Gilbert		304,82	\$
96	Garage Veilleux et Fils		333,57	\$
97	Transcontinental		34,14	\$
98	Pitney Bowes		189,74	\$
99	P.A. Doyon		247,30	\$
100	Formiciel		757,39	\$
101	Roulements à Billes GM		137,60	\$
102	Elyps		541,77	\$
103	Sifto Canada	10	774,56	\$
104	Supérieur Propane		346,78	\$
105	Garage Irenée Groleau		122,15	\$
106	Centre du Camion Amiante	3	504,78	\$

107	Alliance Coop	7 013,89 \$
108	Gérald Dubé, Huissier	115,14 \$
109	Mario Mathieu, Notaire	3 978,18 \$
110	M.R.C. Robert-Cliche	507,00 \$
111	DEBB	76,93 \$
112	Extincteurs Kaouin	72,41 \$
113	Maxi Métal	159,28 \$
114	Biolab	989,33 \$
115	Centre Electrique de Beauce	133,31 \$
116	Praxair	108,49 \$
117	Pneus Beaucerons	106,40 \$
118	Association des Chefs d'incendie	155,30 \$
119	Garage Gilles Roy	493,82 \$
120	Produits de Laboratoires Certifiés	372,28 \$
121	Usifab R..	172,66 \$
122	Denis Roger Ltée	2 498,34 \$
123	Clearnet	1 524,51 \$
124	Garage Agricole Alain Bolduc	507,24 \$
125	Téléphone St-Victor	722,44 \$
126	Jacques Bolduc	15,00 \$
127	Christian Roy	20,00 \$

25-2000 **LEVÉE DE LA SEANCE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER